

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 10. — Octobre 1889.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1889

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Jassemin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général..... Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur.
Secrétaire..... Legras.
Trésorier..... Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint..... Noché.
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes père.
Conservateur du Matériel.. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Bordier, Guinand, Tassin, Pecquet, Simon Compiègne, Ferraud, Salot, Fossiez, Vaudier, Testard, Delmont, Sylvain Berger.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.
Secrétaire : M. Francolin. *V. Sec.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.
Délégué : M. Punant.

LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier.
Secrétaire : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss.
Délégué : M. Cendrier.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.
Trésorier : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnot et Tassard.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen.
Secrétaire : M. Gaillardin. *V.-Sec.* : M. Lemercier. *Trésorier* : M. Jaunet.
Délégué : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

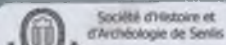
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Notice : 9517

4749

SHAS



0 000000 047494

LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outils et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

CONCOURS TRIMESTRIEL

du Dimanche 3 Novembre 1889.

1° Fruits;

2° Chrysanthèmes;

3° Arbres fruitiers.

Des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du jury.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 OCTOBRE 1889.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Valadon, président de la Section de Nanteuil-le-Haudouin, remercie la Société des félicitations qui lui ont été adressées lors de sa nomination comme officier d'académie.

M. Lebrasseur donne connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration.

Il est décidé que l'Exposition de 1890 pourra avoir lieu à Crépy-en-Valois à la même époque que le Concours agricole, si les circonstances le permettent et si la ville de Crépy veut accorder une subvention pour les dépenses à faire.

M. le Secrétaire-Général dépose sur le bureau :

1° Les Parlers de France, par M. Paris;

2° Les discours de MM. Lockroy, Fallières et Renan à la réunion des Sociétés savantes;

3° Le programme de ladite réunion pour 1890;

XIII^e VOLUME. — N^o 40. — OCTOBRE 1889.

4° Le rapport annuel (*Smithsonian institution*, pour 1886);

5° Les catalogues de MM. Souppert et Nothing, rosiéristes; — Dammann et Cie; — Hennequin et Denis, d'Angers;

6° Les procès-verbaux sommaires du Congrès international d'horticulture, par M. E. Bergmann, secrétaire-général du Congrès.

M. le Président et M. Lozet, professeur, font part de leurs impressions sur l'Exposition fruitière de Paris.

M. Morel, vice-président, qui avait déposé sur le bureau un flacon de confiture de tomates, donne la recette pour la préparation de cette confiture qui, après dégustation, est trouvée excellente.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la loterie.

Apports en séance :

M. DUDRUMET : Un lot de Bégonias; — un lot de Légumes comprenant notamment : Choux-fleurs, Chicorées et Laitues, Salsifis, Epinards, Navets, Carottes, Céleri, Tomates et Melons. — *Mention très honorable.*

CONFITURES DE TOMATES

40 kilogrammes de tomates, après avoir cuit deux heures environ et avoir été égouttées, pressées et passées sur un tamis, ont donné.....	3 kilog.
Ajoutant même quantité de sucre douze heures avant la cuisson.....	3
	<hr/>
	6 kilog.
Et laissant cuire quinze minutes après le premier bouillon, on a obtenu 4,500 de confitures.....	<hr/>
	4.500
	<hr/>

Tomates à 0 fr. 35 le kilogramme..... 3 f. 50

Sucre à 1 fr. 25 le kilogramme..... 3 . 75

Soit 0 fr. 84 les 500 grammes.

TRAVAUX DE L'AMATEUR FLEURISTE

Novembre.

PLEINE TERRE

Les froids noirs de ce mois achèvent la chute des feuilles, les jours deviennent de plus en plus courts, le soleil, ce foyer qui vivifie l'univers, ne nous envoie plus qu'une quantité de chaleur, moitié moindre environ que celle qu'il lui prodiguait au moins de juin; de là, le refroidissement de l'atmosphère qui nous environne, de l'air que nous respirons; ce qui produit de plus cette saison défavorable aux plantes délicates, aussi bien qu'aux êtres débiles et sensibles au froid.

C'est le règne des éléments destructeurs qui commence : les pluies glacées, les froids brouillards, le givre, le verglas, la neige; en un mot, c'est l'hiver qui approche, précédé de son triste cortège; il faut le subir bon gré mal gré, néanmoins, ne pas se désoler des quelques mauvais jours qu'il amène dans notre région, mais au contraire s'en consoler, se rappelant que sans hiver il n'y aurait pas de printemps.

Confiant dans l'été de la Saint-Martin, fermement résolu et surtout bien vêti, on continuera sans cesse les travaux du jardin d'agrément, où l'on rencontrera encore quelques fleurs de Chrysanthèmes, d'Asters, de Violettes, dont la résistance et la lutte contre la mauvaise saison sont un témoignage qui prouve bien que chaque saison a ses fleurs, que toute fleur a son charme et sa saison.

Attendant la jouissance des jours meilleurs, on continuera à donner les soins que réclament les fleurs d'autres saisons; on lèvera en motte dans la pépinière d'attente où elles ont été cultivées en planches pendant toute la belle saison, les Ellébores ou Roses de Noël, pour en former des massifs, particulièrement aux endroits abrités, le plus près possible des habitations. Là, ces rustiques plantes épanouiront sous la neige même, de décembre à février, leurs superbes fleurs blanches légèrement lavées de rose; on en mettra quelques touffes en pots qui seront destinées à orner la serre froide, l'orangerie, où elles fleuriront plus vite qu'à l'air libre et pourront être utilisées pour la garniture des appartements où elles font un très bel effet pendant l'hiver.

On continue jusqu'à épuisement la division et la plantation des plantes vivaces, celles des oignons à fleurs, Tulipes, Jacinthes, Ornithogales, Lis, pattes d'Anémones, griffes de Renoncules, etc., qui n'ont pu être plantés en octobre.

A mesure que les corbeilles, les carrés, les plates-bandes se dégarnissent, on leur donne un labour profond, ne ménageant les amendements, ni les engrais là où cela est jugé nécessaire; on achève également les travaux indiqués le mois précédent : création, restauration.

On ramasse les feuilles à mesure qu'elles tombent et on s'en sert pour abriter au pied les plantes qui craignent le froid, particulièrement les plantes de terre de bruyère. On défonce les pelouses qui doivent être refaites à neuf, afin que la terre reçoive l'influence de la gelée et du dégel, qui lui est favorable, surtout dans les terres compactes.

SOUS VERRES

La besogne ne manque pas, l'orangerie, les bâches chauffées et les serres à froid sont en ce moment bondées de plantes de toutes espèces, qui réclament de fréquentes visites pour nettoyer, éplucher, retrancher les parties qui se trouvent attaquées par la moisissure ou la pourriture. Toutefois

il faut, autant que possible, éviter les grandes plaies sur les plantes à moelle ou charnues, telles que les Daturas, les Cactées, et, dans le cas où l'on se trouverait dans l'obligation d'en faire, il conviendrait de placer les plantes amputées dans la serre chaude, jusqu'à ce que les plaies soient complètement cicatrisées ou tout au moins ressuyées.

Dans cette même serre, toutes les couches de tannée doivent être entièrement renouvelées, si elles ne le sont déjà, afin d'être prêt pour l'époque de la multiplication, qui d'ailleurs ne cesse pas dans la serre de ce nom, mais qui doit augmenter dans de notables proportions pendant les mois de décembre et janvier.

Partout, à l'intérieur, on arrose les plantes modérément, prenant soin de ne pas mouiller le centre ou cœur de celles qui sont délicates, par exemple, les Dracœnas, les Pandanus, les Dieffenbachias, qui aimant, il est vrai, un milieu humide pour leurs racines, redoutent l'excès d'humidité sur leur feuillage et particulièrement sur celui qui est panaché de couleurs tendres. Si l'on ne prend pas cette précaution, les plantes pourrissent vite, surtout quand le chauffage de la serre ne permet pas d'obtenir une température régulière de 18 à 20 degrés, pendant les nuits des mois d'hiver. Ajoutons encore que l'eau des arrosements à l'intérieur doit avoir séjourné au moins trois jours à l'avance dans les locaux où elle doit être employée.

Presque toujours, pendant ce mois, il est urgent de couvrir les serres le soir avec des paillasons; mais il ne l'est pas moins de les découvrir le matin de bonne heure, car la lumière est plus nécessaire aux plantes que jamais, attendu qu'elles subissent en cette saison environ seize heures d'obscurité, et seulement huit heures environ de lumière. On connaît l'heureuse influence de la lumière pour la santé des plantes; c'est pourquoi nous recommandons de leur en fournir le plus possible, en cette saison.

CHARLES LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Du forçage des Violettes. — C'est en décembre et jusqu'en mars que les fêtes d'hiver réclament une abondance de fleurs que cette saison ne peut produire spontanément.

Bien que nos marchés soient abondamment fournis de fleurs expédiées des villes des bords heureux de la Méditerranée, nous croyons que la question de la production des fleurs par la culture artificielle mérite de fixer l'attention des horticulteurs.

La violette, notamment, est une des fleurs qu'il est le plus avantageux de produire avant l'époque de sa floraison naturelle, parce que cette production est très simple et parce que la vente de cette charmante petite fleur est toujours assurée.

Voici un procédé simple et à la portée de tout le monde :

C'est dans le courant de février que l'on opère la multiplication des plantes qui doivent être soumises à la culture forcée.

Quelques fortes touffes, arrachées de pleine terre, sont divisées de manière à ce que chaque éclat soit muni d'un peu de racines. Ces boutures-éclats sont plantées sur couche froide, sous châssis, de 8 à 10 centimètres de distance, et sont tenues à l'étouffée jusqu'à ce que les plantes aient formé de nouvelles racines. A ce moment, on doit les habituer graduellement à l'air, après quoi on enlève entièrement les châssis durant les belles journées, et, vers la mi-avril, on les découvre complètement.

Les plantes sont bassinées souvent dans les chaudes journées et arrosées suivant le besoin.

A la fin d'avril, les plantes sont levées soigneusement de la couche, par un jour sombre de préférence, et sont plantées à 30 ou 40 centimètres de distance sur une plate-bande exposée au levant, et dont le sol aura été bien ameubli et fumé abondamment avec du fumier décomposé.

Pendant l'été, on enlève les stolons et on ne néglige aucun des soins ordinaires de culture pour favoriser la croissance des plantes. Vers la fin de septembre, on procède à la mise en pots ; ceux-ci doivent avoir un diamètre de 15 à 20 centimètres, suivant la force des plantes, on tasse bien et on donne de copieux arrosements. Vers la fin d'octobre, commencement de novembre, on les rentre en serre le plus près possible du verre, et, pendant quelque temps, on ne leur accorde qu'une faible chaleur.

On les seringue fréquemment et, de temps en temps, on fait des fumigations, afin d'en éloigner l'araignée rouge et les autres insectes. Dans ces conditions, les racines n'ayant pas une action aussi étendue qu'en pleine terre, le développement inutile des tiges est empêché, et toute la couronne de la plante, qui s'est formée pendant l'été, se charge d'innombrables boutons qui, par le forçage, donnent des fleurs en très grande abondance.

Les horticulteurs qui font de cette culture une spécialité enlèvent de la pleine terre, à la même époque que pour la culture en pot, les plantes avec mottes, et ils les replantent dans des couches pourvues d'un thermosiphon, dans des bâches construites à cette fin, à peu de distance du vitrage ou dans des serres très basses.

Cultivées de cette manière, les violettes donneront des fleurs depuis le commencement d'octobre jusqu'au milieu de mars.

Le point important est de se procurer un outil propre à ce genre de culture.

La variété *Marie-Louise* (bleu sombre) est la plus florifère et la plus généralement employée.

(Bulletin de la Société d'horticulture de l'Orne).

*
* *

Plats à recommander. — C'est la pomme de terre à l'étouffée avec des lits de tomate entre les lits de pomme de

terre. Quand la cuisson s'avance, on retourne et l'on mélange, de temps en temps, pour éviter l'accolement des légumes au fond de la casserole, et le goût de brûlé. Quand on sert, les tomates se sont fondues; il n'en subsiste que la coloration rose des pommes de terre, qui sont excellentes.

Voici une autre recette que j'ai expérimentée :

Le patisson ou artichaut de Jérusalem est un légume délaissé à tort. C'est plus fin que le fond d'artichaut et à cent piques au-dessus du topinambour. Nous le mangions d'habitude cuit avec un morceau de viande dans son jus.

Je viens de l'essayer farci : c'est délicieux.

Pelez un patisson, coupez-le en travers d'une façon inégale pour que le plus petit côté, celui de la queue, serve en quelque sorte de couvercle. Enlevez largement les pépins et creusez ainsi une cavité que vous remplirez de chair à saucisse, assaisonnée de sel, poivre, noix muscade et paprika. Remettez votre couvercle et ficelez le tout pour que le patisson garde bien sa forme.

Vous avez d'autre part préparé un très bon jus de bœuf, en faisant une daube que vous avez laissé cuire longtemps.

Placez votre patisson dans ce jus avec quelques carottes autour, de façon qu'il soit bien baigné de jus. Faites cuire deux heures. Le patisson doit être retourné au bout d'une heure; faites cette opération avec précaution, car la chair, déjà attendrie, se briserait, et votre plat ne serait guère présentable.

(*Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Marne*).

*
**

Pomme de terre Victor. — La *Pomme de terre Victor extra-hâtive* a été mise au commerce par la maison Vilmorin-Andrieux et C^{ie}.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de venir confirmer qu'aucune des qualités attribuées à cette nouveauté, lors de sa mise au commerce, n'a été exagérée; les essais de cette

précieuse variété précoce ont été faits non-seulement dans les jardins, mais aussi dans les champs, au point de vue de la culture en grand pour l'approvisionnement des marchés de la capitale, et les résultats y sont tels que sa culture est appelée à prendre une extension considérable dans la région parisienne.

Cette variété, tout aussi précoce que la *Quarantaine*, est très productive et de qualité excellente; les tubercules en sont jaunes et très beaux, en un mot, ayant toutes les qualités requises pour la vente.

La *Pomme de terre Victor* offre l'immense avantage, sur la *Quarantaine*, d'être pourvue de plus nombreux yeux, et de se bien conserver à la cave sans pousser; c'est donc, nous le répétons, une variété tout à fait recommandable et ayant déjà fait suffisamment ses preuves, ce que, personnellement, nous avons constaté cette année en plein champ.

Paul CONSTANT.

(*Journal de Vulgarisation de l'Horticulture*).

*
**

Le sulfate de fer. — En novembre 1888, fin novembre, j'ai sulfaté une grande partie de mes pêchers avec un mélange de 6 à 8 kilog. de sulfate de fer par hectolitre d'eau, tous ceux qui ont subi l'opération n'ont pas eu la cloque et à peu près point de pucerons. Le blanc n'a pas été détruit complètement, mais il a été très sensiblement diminué.

Les vignes sujettes à l'érythrose et traitées de même ont été moins atteintes au printemps et quelques-unes absolument indemnes. L'antracnose a reparu comme si rien n'avait été fait et je persiste à croire que le vrai remède est l'eau de chaux vive administrée à haute dose en novembre ou février.

L. DE LA BASTIE.

(*La Pomologie française*).

*
**

Culture des Chrysanthèmes en Angleterre. — Les chrysanthèmes jouissent actuellement de la plus grande vogue. Les horticulteurs anglais, toujours pratiques, les cultivent en grande quantité et dans deux buts différents : 1° comme plante fleurie ; 2° comme plante à fleurs à couper. Ils s'y prennent d'une manière quelque peu différente de la nôtre pour atteindre ce double résultat.

Le jardinier anglais renouvelle les plantes chaque année. Dès le mois de décembre-janvier, il coupe des boutures aux vieilles plantes qui ont fleuri, il s'évertue à faire enraciner celles-ci le plus vite possible, les mettant sous couche et sous châssis, sans toutefois les tenir trop humides, car, étant herbacées, la pourriture ne se ferait pas longtemps attendre et elles périraient.

Lorsque les boutures ont pris racine, on emporte les jeunes plantes dans une terre plus compacte (terreau et gazon décomposés) ; on renouvelle cette opération deux ou trois fois avant de mettre les plantes dans les pots où elles devront fleurir, le dernier repotage se fait dans des pots ayant 0 m. 30 c. de diamètre ; on repote cette fois-ci très dur, c'est-à-dire que l'on tasse bien la terre (celle-ci doit être du terreau de fumier et de la terre provenant des gazons décomposés) ; on y ajoute un demi-litre de guano par hectolitre de terre que l'on emploie, et on mélange bien le tout de façon que cet engrais soit réparti en même quantité dans tout le compost.

On met au fond du pot une assez grande quantité de tessons, que l'on recouvre de morceaux de gazon afin que la terre ne puisse pas obstruer le drainage, et on empote, en ayant soin de ne pas emplir tout à fait le pot pour pouvoir donner aisément les arrosements nécessaires. On enterre ensuite les pots jusqu'à la moitié de leur hauteur, afin que la terre du pot ne se dessèche pas trop vite.

Les arrosements doivent être faits avec soin : on ne peut pas laisser la terre se dessécher, ce qui compromettrait

toujours la bonne floraison. L'eau pure n'est pas employée par les jardiniers anglais ; ils arrosent toujours les chrysanthèmes avec de l'eau contenant des matières fertilisantes : bouse de vache, jus de fumier, guano dilué dans l'eau. Ils se servent aussi de sulfate d'ammoniaque dans les proportions suivantes : une demi-once par quatre gallons d'eau, ce qui correspond à peu près à 18 grammes de sulfate par 20 litres d'eau.

Pendant les fortes chaleurs, alors que l'atmosphère est très sèche, il est bon de seringuer le feuillage vers le soir.

Lorsque les plantes, après le premier empotage, ont 0 m. 20 c. de hauteur, on pince l'œil terminal ; par suite de ce pincement, il se développe quatre ou cinq bourgeons.

Pour les plantes devant servir à la culture des fleurs coupées, on peut même répéter ce pincement deux fois : cette opération produit plus de branches et, par conséquent, plus de fleurs. Les plantes cultivées comme plantes fleuries ne peuvent conserver qu'une seule fleur sur chaque bourgeon ; de cette façon, les fleurs se développent mieux et deviennent presque monstrueuses. L'engrais employé produit un grand effet sur le développement des fleurs.

Après l'épanouissement des chrysanthèmes dits *japonais*, on frise les pétales et on les gomme pour qu'ils conservent leur forme pendant toute la durée de la floraison ; mais ce n'est que pour les plantes fleuries destinées aux expositions que cette opération se pratique.

Lorsque les gelées commencent, on rentre les plantes en serre, les unes en serre froide, les autres en serre tempérée, pour ne pas avoir toutes les fleurs en même temps ; la floraison des diverses plantes peut ainsi se prolonger depuis octobre jusqu'à fin janvier.

Sur les plantes cultivées pour fleurs à couper, on ne conserve jamais tous les boutons ; on en maintient deux ou trois par bourgeon au maximum, parce que si on en laissait davantage, les fleurs seraient mal formées et ne trouveraient pas acquéreur.

J'ai vu une collection de chrysanthèmes cultivée par M. Jenkins, l'habile jardinier d'un grand amateur de cette commune, qui a bien voulu me permettre de visiter ses cultures. Des chrysanthèmes avaient sept pieds de hauteur; ils présentaient quantité de tiges et, par conséquent, de fleurs; ils étaient tous cultivés pour la coupe des fleurs; chaque fleur n'avait pas moins de 0 m. 15 c. de diamètre, malgré le nombre considérable des tiges et des boutons de la plante.

G. LOVELING.

West Wickham, le 3 décembre 1888.

(Revue de l'Horticulture belge).

*
**

Le petit jardin. — Tel est le titre d'un élégant volume de 352 pages, illustré de 149 figures noires, que vient de publier, chez J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille, à Paris, notre ami et ancien collaborateur D. Bois, aide-naturaliste au Muséum de Paris. Le titre de l'ouvrage est parfaitement justifié par l'auteur, qui, dans ce volume, passe en revue tous les travaux que nécessite la tenue d'un petit jardin, depuis sa création jusqu'à la connaissance des maladies, ainsi que des animaux nuisibles aux plantes; les principaux chapitres sont consacrés aux sujets suivants: les instruments, le sol et les engrais, l'eau, la multiplication, les semis, le greffage, le bouturage, la taille des arbres, le jardin d'agrément, le jardin fruitier, le jardin potager, les travaux mois par mois, les maladies des plantes, etc.

Nous félicitons surtout l'auteur d'avoir appuyé sur la culture des plantes annuelles et vivaces d'ornement, en faisant ressortir leur mérite ornemental; en un mot, c'est un excellent livre que nous recommandons aux amateurs; son prix est de 4 fr., avec une coquette gravure cartonnée.

(Journal de Vulgarisation de l'Horticulture).

E. THOUZÉ

Négociant en Vins et Eaux-de-Vie de vins,

Dépositaire direct de Vins de Propriétaires Français et Algériens,

25, RUE BELLON, A SENLIS (OISE).

CAVES : Rue du Chancelier Guérin (caves de l'Evêché)
et Rue des Vignes, à Senlis.

Vins garantis purs et de provenance directe.

(L'analyse des Vins est toujours tenue à la disposition de l'Acheteur).

DEUX MÉDAILLES D'OR :

PARIS, à l'Exposition d'hygiène, au Palais de l'Industrie, en 1888;
TUNIS, à l'Exposition française, en 1888.

PRIX DES VINS DE LA RÉCOLTE 1888 :

Vin rouge..... 120 francs;
Vin blanc..... 130 francs.

PRIX DES VINS BLANCS DE LA RÉCOLTE 1887 :

Vin du Fort-Romain.. 140 francs;
Alicante..... 150 francs.

Le tout par bordelaise de 225 litres environ, rendue logée à Senlis, au domicile de l'Acheteur, et partout ailleurs, *franco* à la gare la plus voisine du destinataire. Les frais d'octroi, s'il en existe, restent à la charge de l'Acheteur.

Escompte au comptant : 2 1/2 pour cent.

N.-B. — On vend les mêmes Vins par 25 litres à un prix proportionnel à ceux indiqués ci-dessus pour la pièce entière. Ces prix seront envoyés aux personnes qui en feront la demande.

MM. les Membres de la Société d'horticulture de Senlis jouiront d'une réduction de DIX francs par pièce des vins de 1888, en s'adressant directement à M. THOUZÉ, 25, rue Bellon, à Senlis.

LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;
30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.

Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1889.

Arboriculture : Plantation proprement dite.

Botanique : Anatomie végétale.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 3, à 1 heure, au Jardin de la Société.
<i>Saint-Maximin :</i>	Jeudi 7, à 2 heures, à la Mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 10, à 2 heures de l'après-midi, à l'Ecole communale des Garçons.
<i>Barberie :</i>	Jeudi 14, à 10 heures, à la Mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 14, à 2 heures, à la Mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 17, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 21, à 2 heures, à la Mairie.
<i>Verneuil :</i>	Dimanche 24, à 10 heures, à la Mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 24, à 2 heures, à la Mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 28, à 2 heures, à la Mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 4^{er} janvier 1883, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.